

## Communiqué

aux parents de nos élèves de l'éducation préscolaire, du primaire et du secondaire

## ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2021-2022 ET RAPPEL DE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

La Prairie, le 21 octobre 2021 – Pour tenir compte du contexte propre à l'année scolaire 2021-2022, des ajustements ont été apportés aux bulletins scolaires et aux épreuves ministérielles du primaire et du secondaire.

Pour prendre connaissance de ceux-ci, nous vous invitons à consulter le feuillet officiel du ministère de l'Éducation : Évaluation des apprentissages 2021-2022.

Par ailleurs, nous vous transmettons une lettre de la Direction de santé publique de la Montérégie concernant la bonne conduite à adopter lorsqu'un enfant présente des symptômes compatibles avec la COVID-19 : Lettre de D<sup>re</sup> Julie Loslier.

À cet effet, nous rappelons qu'il est important de continuer à garder votre enfant à la maison s'il présente des symptômes de la COVID-19. L'<u>outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19</u> est toujours disponible pour vous guider, tout comme l'outil <u>Quoi faire si mon enfant a des symptômes?</u>

La Direction générale

www.cssdgs.gouv.gc.ca